

Le Conseil Municipal de la mairie de Bourgneuf légalement convoqué le 06 juillet 2020, s'est réuni le 10 juillet 2020 à 19 h 00, dans la salle des fêtes derrière la mairie. L'ordre du jour a été affiché.

Présents :

Nicole BOUVIER	Dominique BECU	Anne PEPIN
Christophe RUSPINI	Andgel BOISSON	Sylvie PLOTTIER
Alain VIOUX	Estelle FERLIN	Amandine REVET
Aurélia MILETTO	Natacha HERON	
Joël TRUCHET	Jean-Louis LORANS	

Absents ou excusés : Thierry LANDAZ et Georges PEREIRA.

Pouvoir: Thierry LANDAZ à Dominique BECU.

Secrétaire de séance : Sylvie PLOTTIER.

D) ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

- Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation du collège électoral pour l'élection d'un sénateur de Savoie ;
- Vu la circulaire NOR/INTA2015957j

Composition du bureau électoral :

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé du Maire, des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes Il s'agit de : MM. Joël TRUCHET, Dominique BECU, Andgel BOISSON et Estelle FERLIN.

Mme Sylvie PLOTTIER a été désignée en qualité de secrétaire du bureau par le conseil municipal.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre 2020 (élections qui doivent avoir lieu séparément : d'abord les titulaires puis ensuite les suppléants).

Après enregistrement des candidatures des délégués titulaires, il est procédé au vote.

Election des délégués titulaires :

Les candidatures enregistrées : Mme Nicole BOUVIER, M. Christophe RUSPINI et M. Alain VIOUX.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14 (13 présents + 1 pouvoir)

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Mme Nicole BOUVIER : 14 voix

M. Christophe RUSPINI : 14 voix

M. Alain VIOUX : 14 voix

MM Nicole BOUVIER, Christophe RUSPINI et Alain VIOUX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures des délégués suppléants, il est procédé au vote.

Election des délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées : MM Aurélia MILETTO, Joël TRUCHET et Natacha HERON.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14 (13 présents + 1 pouvoir)

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Mme Aurélia MILETTO : 14 voix

M. Joël TRUCHET : 14 voix

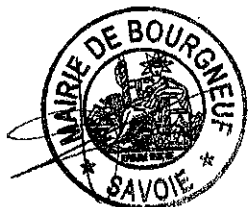
Mme Natacha HERON : 14 voix

MM Aurélia MILETTO, Joël TRUCHET et Natacha HERON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 19 h 40.

Fait à Bourgneuf, le 20 juillet 2020.

La secrétaire



Sylvie PLOTTIER

Le Maire

Nicole BOUVIER